

Un projet pour l'ouest Clunisois

Le débat public en cours sur le projet de Center Parcs est l'occasion de remettre ce projet en perspective dans le cadre des dynamiques en cours dans l'ouest du Clunisois et de se livrer à un exercice de prospective pour ce territoire.

L'implantation physique du projet de Center Parcs, objet du présent débat public, ne concerne pas directement le territoire de l'actuelle communauté du Clunisois. Du fait de son ampleur, le projet est néanmoins en relation étroite avec l'ensemble de cette communauté : la proximité de Cluny et le contexte clunisois est d'ailleurs une des raisons du choix du site du Rousset.

Tout l'enjeu de ce projet est donc de faire en sorte qu'il ne soit pas une implantation « hors sol » et qu'il participe pleinement aux dynamiques en cours, dans le respect des valeurs du territoire. Il importe en particulier que ses futurs usagers soient incités à la rencontre avec les habitants, à la participation à leurs propositions culturelles et à la découverte de leur patrimoine. Il est essentiel que le projet ait recours aux ressources locales et aux produits de terroir, qu'il crée des emplois valorisants et suscite un appel d'air pour le commerce et l'artisanat de proximité. Il est crucial que sa conception s'inscrive dans la continuité du territoire à énergie positive, ainsi que dans le respect de la biodiversité et des paysages.

C'est dans ce sens que le bureau de la communauté de communes du Clunisois a adopté un vœu, communiqué en conseil communautaire et publié dans le cadre du débat public. Ce vœu demande qu'un dialogue s'établisse entre la société Pierre et Vacances, promotrice du projet de Center Parcs, et l'établissement public (EPIC) "Office de Tourisme de Cluny et du Clunisois" : Pierre et Vacances indique en effet que les usagers de ses villages sont de plus en plus motivés à découvrir les attraits touristiques des alentours, ce que l'EPIC Office de Tourisme est en mesure de faciliter. Les soutiens publics susceptibles d'être apportés par le département et la région doivent en particulier être la contrepartie d'un réel enracinement du projet dans son environnement et les valeurs du territoire.

Vision prospective

Dans le contexte du débat public organisé autour du projet de Center Parcs et rappelé ci-dessus, un projet de territoire spécifique à l'ouest du Clunisois est en cours d'émergence, concernant en particulier l'ensemble des communes de l'ancienne communauté de La Guiche. Ce projet est l'occasion de rétablir les solidarités traditionnelles de proximité sur ce bassin de vie.

Cet espace particulier de l'ouest du Clunisois, interface avec le Charollais-Brionnais et le bassin minier, a en effet une vocation économique particulière, tournée vers l'agriculture de terroir, la foresterie, la production d'énergies renouvelables (bois, éolien, solaire), le tourisme durable et la création culturelle, avec une ambition spécifique en matière de services à la population, pour prendre en compte la situation géographique relativement éloignée des grandes agglomérations.

Le développement de la vocation de ce pôle aux loisirs, à la détente, à la découverte de la faune et de la flore, à la randonnée, à l'hospitalité, non seulement pour les vacanciers, mais également pour les habitants du territoire, est une perspective motivante, pour laquelle la Communauté et l'Office de tourisme du Clunisois sont forces de proposition.

Jean-Luc Delpeuch,
Président de la Communauté de
Communes du Clunisois